



Rapport annuel 2018

143^e année

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec

Son histoire en bref

En 1875, un groupe de personnes s'est formé afin d'incorporer la SOCIÉTÉ DE QUÉBEC POUR PRÉVENIR LES CRUAUTÉS CONTRE LES ANIMAUX, aujourd'hui connue sous le nom de la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC (SPA de Québec).

Constituée en 1875 sous des statuts de la province de Québec, une modification à l'enregistrement a été réalisée et est devenue effective le 22 septembre 2009. La SPA est maintenant enregistrée sous la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III. Cela ne change rien dans les opérations, l'enregistrement ayant été fait dans un contexte de continuité de l'organisation.

Son rôle

Comme le nom de l'organisme l'indique, son rôle d'origine était principalement axé sur la prévention de la cruauté envers les animaux. Ce rôle s'est considérablement élargi, de sorte que la SPA assume maintenant une véritable vocation d'utilité publique :

- ☼ recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ;
- ☼ cueillir ou recevoir, sur appel de citoyens ou des services municipaux des villes desservies, des animaux perdus, errants, blessés
- ☼ rechercher les propriétaires, si possible
- ☼ héberger, nourrir et prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge ;
- ☼ prioriser le placement des animaux à l'adoption afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer ;
- ☼ traiter diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté ;
- ☼ cueillir et relocaliser de petits animaux sauvages ;
- ☼ prodiguer des conseils aux familles adoptives ;
- ☼ stériliser et micropucer les chiens et chats placés à l'adoption ;
- ☼ stériliser des animaux pour des refuges à but non lucratif ou de personnes à faibles revenus.
- ☼ sensibiliser et éduquer la population ;
- ☼ et plus encore.



La Société se préoccupe de l'abandon et de la surpopulation animale tout en faisant de l'éducation, de la sensibilisation ainsi que de la prévention par la mise en place de programmes incitatifs visant à régler ces problématiques.

Étant le premier organisme reconnu dans la région de Québec en ce qui a trait à la protection des animaux domestiques, la SPA de Québec est devenue une véritable institution pour tous ceux qui ont à cœur le bien-être des animaux. Ses nombreuses années d'expérience lui ont permis

d'acquérir une solide expertise. Nous faisons les efforts pour qu'elle demeure ou devienne, dans l'esprit de chacun, l'organisme de référence dans ce domaine.

Au-delà de ses objectifs premiers de protection des animaux, l'organisme assume aussi une véritable vocation d'utilité publique, dû à un besoin toujours grandissant d'assurer le contrôle et le bien-être des animaux domestiques. À travers toutes les facettes de son travail, la SPA poursuit sa lutte contre toutes formes de cruauté et favorise une saine cohabitation des animaux avec l'homme.

Les besoins exprimés par différents intervenants ne cessent de croître. La SPA fait de son mieux, avec les ressources qu'elle possède, pour y répondre.

Ses coordonnées

1130, avenue Galilée
Québec (QC) G1P 4B7

Téléphone : 418 527-9104

Télécopieur : 418 527-6685



Site Internet : spadequebec.ca

Page Facebook : [@spadequebecofficiel](https://www.facebook.com/spadequebecofficiel)

info@spadequebec.ca : pour des informations générales sur le refuge, les services offerts et les animaux
communications@spadequebec.ca : pour les activités, le *membership* et le bénévolat

reglementation@spadequebec.ca : pour tout ce qui a trait à la réglementation sur les animaux domestiques (chiens et chats)

Sa mission

« Améliorer la qualité de vie des animaux domestiques en contribuant à leur santé, à leur bien-être et à leur sécurité et ce, tout en éduquant et en sensibilisant la population à l'importance de la vie animale. »

Ses valeurs

Les valeurs qui guident les actions de la SPA sont les suivantes :

- 🐾 La SPA est vouée au bien-être des animaux ;
- 🐾 La SPA est au service des gens dans leurs rapports avec les animaux ;
- 🐾 La SPA offre des services de qualité sans préjudice ni discrimination ;
- 🐾 La SPA privilégie la transparence envers la population ;
- 🐾 La SPA reconnaît l'importance de son personnel.



Table des matières

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec.....	2
Son histoire en bref.....	2
Son rôle.....	2
Ses coordonnées.....	3
Sa mission.....	4
Ses valeurs.....	4
Mot du président du conseil d’administration.....	7
La structure.....	8
Le conseil d’administration.....	8
Le conseil d’administration 2017-2018.....	9
L’équipe.....	10
Objectifs.....	11
Les facteurs et implications externes.....	12
Le contexte réglementaire.....	12
Le MAPAQ (Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation).....	12
L’Association Québécoise des SPA et SPCA (AQSS).....	13
La CFHS (Canadian Federation of Humane Societies).....	14
L’Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ).....	14
Opérations - Bien-être animal.....	15
Infrastructures.....	15
Opérations.....	15
<i>Stérilisation</i>	15
<i>Cliniques de micropuçage</i>	16
<i>Adoptions</i>	16
<i>Transfert dans d’autres refuges</i>	17
<i>Prise en charge d’animaux trouvés - Ententes avec les municipalités</i>	17
<i>Prise en charge d’animaux provenant d’autres SPAs SPCAs en surpopulation</i>	18
<i>Statistiques</i>	19
<i>Familles d’accueil</i>	20
<i>Application de la réglementation pour la protection des animaux</i>	20
<i>Partenariats</i>	22
Marketing, notoriété.....	23
<i>Développer une culture de dons</i>	23
<i>Soirée Vino & Cabot (cocktail dînatoire)</i>	24
<i>École trilingue Vision – Lévis</i>	24
<i>Chocolats Favoris - Concours de Pâques</i>	25
<i>La marche canine de la SPA, 4ième édition</i>	25

<i>Prix Solange-Hamel</i>	26
<i>Reconnaissance Kenneth-Lachapelle</i>	27
<i>Réseaux sociaux - Facebook</i>	27
<i>Présence dans les médias</i>	27
<i>Bénévoles</i>	28
<i>Membres</i>	28
Finances.....	29

Mot du président du conseil d'administration

Chers membres,

L'année dernière, à pareille date, la SPA faisait face à un imposant déficit de 300 000 \$, soit environ 25 % de son chiffre d'affaires annuel. Le conseil d'administration devait réagir à une situation extrêmement difficile : si la SPA connaissait une autre année similaire, sa survie était carrément mise en péril.

Au terme d'une année d'efforts constants, le conseil est très fier de pouvoir affirmer, avec les états financiers vérifiés en main, que ce déficit est passé de 300 000 \$ en 2017 à 20 000 \$ en 2018. Nous avons donc été capables d'éliminer 94 % du déficit en une seule année. Nous sommes tout aussi fiers de constater une hausse de 2 % des adoptions pendant la même période. Autrement dit, notre redressement financier n'a pas eu d'impact négatif sur nos pensionnaires, la raison d'être de notre refuge. Dans les circonstances, il est légitime pour les employés et les gestionnaires de la SPA de se donner quelques tapes dans le dos. L'année 2018 a été difficile, mais elle fut, somme toute, couronnée de succès.

Les principaux artisans de ce succès ont été les employés de la SPA. Il est vrai que le conseil d'administration a contribué à élaborer de nouvelles directives, mais ce sont les employés qui les ont mises en place chaque jour, parmi les soins aux milliers d'animaux. D'ailleurs, les meilleures suggestions pour le redressement financier sont venues des employés : la hausse des tarifs à l'adoption, l'ouverture plus large de la clinique de stérilisation ciblée, la modification des heures d'ouverture... Ce sont toutes des suggestions qui sont venues des employés eux-mêmes.

Si le conseil d'administration a eu un mérite, c'est celui d'avoir été à l'écoute des employés. Le c.a. actuel est convaincu que les employés sont, presque toujours, ceux qui connaissent le mieux les besoins du refuge et des animaux. Le redressement actuel a été un travail d'équipe dans lequel chacun a apporté sa contribution.

La SPA n'est pas sortie du bois pour autant. La réduction d'un déficit ne doit pas être confondue avec la génération d'un surplus. Pendant l'année 2019, nous devons chercher à dégager des surplus pour enfin pouvoir exécuter les travaux de rénovation de la SPA, des travaux de 750 000 \$ dont la bâtisse a sérieusement besoin.

Nous devons faire cela pendant que nous cherchons à obtenir ou à maintenir des contrats municipaux, que des concurrents à but lucratif soumissionnent à des tarifs et des considérations toujours plus faibles et que nos collègues des autres SPA bâtissent de nouveaux refuges, rendant le transfert d'animaux moins probables. Bref, la SPA a franchi une étape importante, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Ensemble, nous allons y arriver !



Félix Tremblay
Président du conseil d'administration
Société protectrice des animaux de Québec



La structure



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SPA est maintenant formé de 7 membres. Seuls peuvent être administrateurs les membres actifs en règle de la Société qui sont élus en assemblée générale des membres et qui rencontrent, par ailleurs, les conditions exigées par ses règlements généraux et par la Loi. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération ni aucun privilège que ce soit.

Le conseil d'administration occupe une place prépondérante dans le système de gouvernance. Il veillera notamment à :

- ☞ s'assurer que la gestion de la SPA est effectuée avec économie, efficacité et efficience ;
- ☞ surveiller l'intégrité financière ;
- ☞ s'assurer de l'efficacité du contrôle interne ;
- ☞ déterminer les orientations stratégiques.

Tout administrateur réalise ses fonctions avec prudence et diligence : c'est le principe de la gestion compétente¹.

Le conseil d'administration est indépendant, bénévole et multidisciplinaire. La Société se base sur des principes pour établir des critères d'éligibilité, notamment « *20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration* »². Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.

Les règlements généraux qui régissent la Société assurent entre autre la qualité de l'expertise et de l'expérience de son conseil d'administration. La philosophie en place vise principalement le bien-être des animaux et, pour ce faire, on doit miser sur une saine gestion ainsi que favoriser l'autonomie et le développement.

Le conseil s'assure d'avoir une direction appropriée des opérations, dont une structure de gestion et des tâches bien définies visant principalement :

- ☞ un suivi adéquat de la santé animale ;
- ☞ l'application rigoureuse de mesures sanitaires ;
- ☞ une saine gestion des finances.

Le conseil tient annuellement autant de réunions que nécessaire. Il y en a eu 12 en 2018, sans compter celles de l'exécutif ou de comités.

¹ Collège des administrateurs de sociétés, 2009

² Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010

Le conseil d'administration 2017-2018



Félix Tremblay

- Administrateur (1, 6)
- Président – Pragmatique communication
- Membre du conseil depuis 2015



Me Sophie Lessard-Berger

- Administratrice (1, 3, 5)
- Avocate – Fasken Martineau
- Membre du conseil depuis 2009



Dany Dulac, CPA, CA

- Trésorier (1, 4)
- Associé - Raymond Chabot Grant Thornton
- Membre du conseil depuis 2010



Caroline Plante

- Administratrice (7)
- Propriétaire – Tim Hortons
- Membre du conseil depuis 2016



Monique Paradis

- Administratrice (7)
- Agente de bureau
- Membre du conseil depuis 2017



Isabelle Chabot

- Administratrice (6)
- Conseillère en communications graphiques – La Capitale
- Membre du conseil depuis 2017



Dre Halima Mellaoui, DMV

- Administratrice (2) (Janvier 2018)
- Vétérinaire, DMV, travailleuse autonome

Implications particulières

- (1) membre de l'exécutif
- (2) expertise vétérinaire pour le refuge
- (3) dossiers légaux

- (4) contrôles et comptabilité
- (5) plan stratégique (suivi des objectifs)
- (6) communications
- (7) Financement

L'équipe

Dans le système de gouvernance, les paliers de direction et de supervision jouent des rôles de premiers plans. Ce sont ces niveaux qui implantent les mécanismes de contrôle interne adéquats ainsi que les procédures de fonctionnement diverses pour les pensionnaires, les employés et la clientèle.

La SPA est dotée d'une équipe de qualité et dévouée, à commencer par la direction des opérations qui est appuyée par des superviseuses d'expérience pour maintenir à jour les processus et les appliquer. Ces personnes ont une formation en technique de santé animale. Elles ont également de la formation continue sur tout ce qui concerne les animaux comme la réglementation provinciale ou municipale, mais aussi les soins, par exemple, la participation à des colloques vétérinaires. Par ailleurs, il y a de plus en plus d'échanges d'expertises entre SPA/SPCA et autres organismes, le tout contribuant à l'amélioration constante de ses opérations. La SPA maintient un effectif d'une vingtaine de personnes, incluant les employés à temps partiel ou suppléants. Certains de ses employés font plus de 29 ans en poste.

En 2018, la SPA a fait l'embauche d'une directrice en développement philanthropique pour permettre d'augmenter les montants versés en don à la Société.

Quelques visages temps plein ou temps partiel :



Valeria Balon
Technicienne en
santé animale



Cathie Bérubé
Technicienne en
santé animale et
superviseure



Annick Fecteau
Technicienne en
santé animale et
superviseure



Bianca Gibeault
Animalière et
préposée aux
services à la
clientèle



Frederic Willème
Inspecteur et
animalier



François Houle
Maintenance et
animalier



Shéronna Lavoie
Technicienne en
santé animale et
superviseure



**Jean-François
Marcheterre**
Inspecteur,
technicien en
santé animale et
animalier

Objectifs

La SPA a comme objectif principal de « devenir une référence dans le domaine animal ». Un objectif ambitieux, mais réalisable.

À cela se greffe des sous-objectifs pour favoriser la concrétisation de cet objectif principal, dont :

- ✿ Améliorer le service à la clientèle ;
- ✿ Être rigoureux dans l'application des protocoles d'hygiène ;
- ✿ Minimiser les maladies (surtout la propagation) dans le refuge et chez les animaux placés à l'adoption ;
- ✿ Prodiguer une formation continue aux employés sur les volets essentiels nécessaires au sein du refuge ;
- ✿ Continuer à procéder à la stérilisation et au micropuçage des chiens et chats placés à l'adoption ;
- ✿ Améliorer les infrastructures ;
- ✿ Augmenter la notoriété.

En 2018, la majorité de ces éléments ont été touchés à des degrés divers, et certains sont relevés dans les pages qui suivent. Soulignons que « devenir une référence » peut se concrétiser au moyen d'alliances avec d'autres organisations de la région.



Les facteurs et implications externes

Le contexte réglementaire

La SPA, dans son propre fonctionnement, est assujettie à un encadrement légal similaire à toute organisation. De façon plus spécifique, elle doit respecter une panoplie de normes (sanitaires, vétérinaires, environnementales et autres) pour les animaux qu'elle accueille dans son refuge, ainsi que pour la santé et la sécurité de ses employés et des visiteurs.

- ☞ Au niveau fédéral, le code criminel régit la cruauté animale. Toute personne qui pose un geste faisant souffrir un animal, voire le tuant, peut être accusée en vertu du code criminel, articles 444 – 446. L'intention criminelle doit ici être prouvée.
- ☞ Au niveau provincial, la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. chapitre P-42), encadre notamment la santé, l'identification (des animaux, des aliments et des médicaments vétérinaires), ainsi que la sécurité et le bien-être des animaux. La surveillance de l'application de parties de cette loi est assurée par des personnes et organismes désignés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). Veuillez noter que la Loi sur la protection sanitaire des animaux est remplacée par le chapitre B-3.1 du code civil du Québec depuis le 4 décembre 2015.
- ☞ D'autres lois provinciales encadrent la SPA, notamment la santé et sécurité au travail (CNESST).
- ☞ Au niveau municipal, notons par exemple la sécurité au niveau des incendies.

La SPA fait l'objet d'inspections continues pour la santé et sécurité au travail et par le MAPAQ. Tout élément de recommandations a fait l'objet de correctifs.

Le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

La SPA de Québec est impliquée de plusieurs façons avec le MAPAQ.

- ☞ En premier lieu, ses installations doivent être conformes à la réglementation existante. Elle est ainsi elle-même sujette à des inspections occasionnelles par des inspecteurs du MAPAQ.
- ☞ La SPA a de ses employés qui sont accrédités par le MAPAQ pour faire appliquer un volet de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42), spécifiquement de la SECTION IV.1.1 - de la sécurité et du bien-être des animaux (remplacée par le chapitre B-3.1 du code civil du Québec depuis le 4 décembre 2015). Ses inspecteurs peuvent donc procéder à des inspections (chiens et chats) en regard de l'entente existante. L'implication se poursuit pour bonifier tout l'encadrement législatif du bien-être animal.

L'Association Québécoise des SPA et SPCA (AQSS)



L'Association québécoise des SPA et des SPCA (AQSS) regroupe des organisations indépendantes qui ont en commun de posséder une très grande expertise terrain dans le domaine de la protection, du contrôle et du bien-être animal. Créée en mars 2012, l'AQSS contribue à l'amélioration du bien-être animal par le soutien actif de ses membres et la promotion de leurs intérêts. La présidence 2018 de l'Association était occupée par la directrice de la SPCA de Laurentides-Labelle.

- ▶ SPCA de l'Outaouais, représentée par madame France Dubois
- ▶ SPCA de Montréal, représentée par madame Élise Desaulniers
- ▶ SPCA Laurentides-Labelle, représentée par madame Corinne Gonzalez
- ▶ SPA de l'Estrie, représentée par monsieur Bruno Felteau
- ▶ SPA d'Arthabaska, représentée par madame Marie-Josée Roy
- ▶ SPA de Québec, représentée par madame Manon Légaré
- ▶ SPCA Saguenay, représentée par madame Claudia Côté
- ▶ SPCA de Charlevoix, représentée par madame Ariane Bernier
- ▶ SPCA Côte-Nord, représentée par madame Lucie Dionne

La force du nombre

- ✿ Plus de 2,2 M de population desservie.
- ✿ Présents dans plus de 135 villes, municipalités et villages, dont 6 des 10 villes les plus peuplées du Québec, incluant Montréal et Québec.
- ✿ Plus de 52 000 animaux recueillis chaque année.
- ✿ En contact quotidien avec la population.
- ✿ Un immense bassin de membres, sympathisants, bénévoles, donateurs, etc.
- ✿ Plus de 262 000 adeptes Facebook.

En 2018, elle a représenté ses membres dans des dossiers provinciaux, en ce qui concerne plus spécifiquement l'encadrement des chiens dangereux et l'application de la loi B-3.1.

Dans le projet de loi concernant l'encadrement des chiens dangereux, l'AQSS a investi les ressources nécessaires pour faire partie de la discussion, être en position d'être informée, et entendue par les instances au pouvoir. Les efforts déployés ont porté fruit, notamment sur le fait que les chiens de type pitbull n'ont pas été interdits dans la province.

Aussi, cette organisation a permis à ces membres qui le désiraient, de signer une nouvelle entente bonifiée pour l'application de la loi B-3.1., en octobre 2018, et elle continue de les représenter.

Pour la SPA de Québec, qui a peu de ressources pour l'instant pour ce type de représentation, l'AQSS est un atout essentiel.

La CFHS (*Canadian Federation of Humane Societies*)

La CFHS est un organisme visant à regrouper différents organismes voués au bien-être animal au Canada. On y retrouve des SPCA/SPA sur tout le territoire canadien.

Cet organisme cherche à regrouper les forces afin d'avoir un plus grand impact sur les paliers gouvernementaux pour toute question animale, que ce soit au sujet de législations ou encore de financement. La CFHS a l'ambition de devenir la porte-parole du monde animal au pays.

L'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ)

Puisque nous prodiguons certains soins médicaux à nos pensionnaires, nous sommes sujets à des inspections par l'OMVQ. Qu'il s'agisse d'un simple vermifuge ou d'une chirurgie (stérilisation), les normes minimales et les règlements vétérinaires doivent être respectés. La dernière inspection complète du refuge remonte à 2014, mais des suivis particuliers sont effectués de façon continue.

Notons que l'OMVQ a fait preuve d'une belle ouverture, en regard des normes, afin de voir comment s'adapter aux refuges qui vivent des réalités bien différentes de celles des cliniques vétérinaires. En 2013, l'OMVQ a émis des normes de pratiques pour des *Cliniques vétérinaires de stérilisations ciblées*. En 2014, la SPA de Québec a évalué qu'elle pouvait se qualifier pour être une telle clinique afin d'aider, toujours dans la mesure de ses ressources, d'autres refuges qui ne disposent pas des installations appropriées.

La SPA a obtenu son permis de clinique vétérinaire de stérilisation ciblée en 2015. En 2018, il n'est plus possible d'avoir un permis, puisque l'OMVQ revoit ces normes quant à ce type de clinique. La SPA a donc bien fait de le demander à l'époque.



Opérations - Bien-être animal

Infrastructures

Il reste une grande partie des rénovations à faire à l'arrière du refuge, non accessible à la clientèle, où se retrouvent les chiens en observation avant d'être placés à l'adoption. La SPA doit amasser des sommes importantes pour concrétiser ce projet de rénovation et aussi de pouvoir démontrer sa capacité de rembourser auprès des banques et sa stabilité.

Opérations

Sterilisation

En plus d'avoir permis la stérilisation pour une deuxième année, de tous les chiens et les chats placés à l'adoption (à moins de condition de santé particulière ou s'il ne l'était déjà), 9 lapins ont aussi pu être stérilisés en 2018. Le vétérinaire qui remplaçait un congé de maternité de notre vétérinaire habituelle, a suivi une formation particulière dans une SPA, qui l'a, à son tour, montré à notre vétérinaire permanent, Dre Marie-Chantale Perron.

La salle de stérilisation est devenue encore plus active aussi du côté de la stérilisation ciblée. En effet, le nombre de stérilisations ciblées a atteint 250 en 2018, soit 158 de plus qu'en 2017. Notons que la clinique de stérilisation ciblée permet la stérilisation d'animaux de propriétaires qui ont une situation financière précaire, ou pour d'autres refuges à but non lucratifs, selon certaines modalités.

La priorité est demeurée la stérilisation, mais si un pensionnaire a besoin d'autres soins et que la SPA possède le matériel nécessaire pour procéder, elle le fera. Il peut s'agir d'un détartrage, voire d'une amputation. Cependant, si la SPA n'a pas le matériel requis, elle peut considérer faire appel à une clinique vétérinaire externe.



Cliniques de micropuçage

La SPA encourage l'identification permanente des animaux afin de pouvoir en retracer le propriétaire rapidement. Elle utilise l'implantation de la micropuce pour le faire. Depuis 2016, en plus d'implanter la micropuce à tous les chats et les chiens qu'elle place à l'adoption, elle a-tenu des cliniques de micropuçage presque à tous les mois au cours de l'année 2018. Elle a pu ainsi, en plus des chiens et chats adoptés, faire l'implantation d'une micropuce à 131 animaux du public.

La micropuce est une pièce électronique de la taille d'un grain de riz. Elle est stérile et insérée sous la peau au moyen d'une seringue adaptée. Elle peut être lue à l'aide d'un scanner qui en donne le numéro. Le numéro est inscrit sur une base de données accessible sur Internet. C'est efficace! À la fin de 2015, la SPA a ainsi identifié un chien qu'un citoyen de France avait perdu, depuis 2 ans, lors d'un séjour au Québec. Même scénario en octobre 2016 : Mademoiselle, une chatte, a pu être retournée à sa famille en Ontario. Mademoiselle avait été perdue lorsque sa famille avait fait une escale sur la Côte-de-Beaupré en août et c'est en octobre qu'un citoyen l'a trouvée errante. Dès son entrée à la SPA, le lien a pu être fait et elle a retrouvé sa famille.

Adoptions

Le nombre d'adoptions pour 2018 est grimpé à 1929, soit une belle augmentation de près de 2% par rapport à 2017.

Avec la fin de l'entente avec la ville de Québec, il y a eu une grande diminution du nombre d'entrées d'animaux au refuge. De ce fait, il arrive que le refuge soit pratiquement vide.

Étant donné sa capacité d'hébergement importante et le fait que la SPA de Québec soit située dans un grand bassin de population, plusieurs autres SPA/SPCA y transfèrent des animaux qu'elles ne peuvent replacer chez elles, faute de place. Cela contribue à faire adopter une plus grande quantité d'animaux à Québec et aussi à diminuer le nombre d'euthanasies de chiens et chats au niveau provincial. À cet effet, la SPA de Québec a accueilli 3901 animaux en 2018, en comptant les courts séjours pour la stérilisation ciblés d'animaux de client et les gens qui sont venus pour l'implantation d'une micropuces. En 2017, ce sont 151 animaux de plus avaient été accueillis.

De plus, l'entente débutée en août 2017 avec l'entreprise **Elliott & Lily** s'est continuée en 2018. La mission d'Elliott & Lily est de réinventer l'expérience client des centres d'adoption et boutiques pour chiens et chats, en proposant des produits et services respectant des valeurs fondamentales de santé, d'éthique et de qualité.



La SPA de Québec était donc le partenaire idéal. Le but de cette entente est d'augmenter le nombre d'adoptions en améliorant l'image de la SPA. Cette entente devrait être encore plus bénéfique si la SPA obtient le contrat avec la ville de Québec, car en augmentant le nombre d'entrées d'animaux au refuge, on doit augmenter de toutes sortes de façons le nombre des adoptions. En 2018, 228 animaux ont été adoptés chez eux.

Transfert dans d'autres refuges

On 2018, nous avons tenté de diminuer les euthanasier en transférant dans des refuges à but non lucratif, spécialisés dans certains problèmes, ce qui a permis d'éviter l'euthanasie à 48 animaux.

One Last Chance, fut l'organisme qui nous a le plus aidé en 2018 à ce niveau.

Prise en charge d'animaux trouvés - Ententes avec les municipalités

Le nombre d'animaux trouvés qui sont ensuite réclamés par leurs propriétaires peut s'améliorer. S'il est fort bien dans le cas des chiens, il demeure très faible dans le cas des chats. Quelques hypothèses ou questions peuvent être avancées :

- ✿ Dans la région de Québec, les règlements municipaux obligent les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal. L'enregistrement facilite le retraçage du propriétaire d'un chien égaré. Mais, les règlements ne visent pas les chats. Par ailleurs, l'identification permanente (comme avec une micropuce) n'est pas requise, ce qui ne favorise pas retracer des propriétaires.
- ✿ Plusieurs propriétaires de chats laissent leur animal libre à l'extérieur et s'inquiètent parfois un peu tard s'ils ne sont pas de retour à la maison.

La SPA souhaiterait des réglementations municipales qui encadreraient plus adéquatement les propriétaires d'animaux et les rendraient davantage responsables. Si le gouvernement provincial a réussi à changer le statut d'un animal afin qu'il ne soit plus considéré comme un simple bien meuble, il demeure que les réglementations municipales de la région de Québec doivent être revues.

Un souhait de la SPA est de convaincre les municipalités de légiférer à l'égard des chats dans le contexte où ces derniers représentent près de 70% de la population traitée dans les refuges. L'appui de la population aiderait la SPA pour y parvenir. Notons par ailleurs que certains

organismes avancent que l'enregistrement obligatoire des chats constitue un des moyens de responsabiliser les propriétaires³ avec comme impact le contrôle de la surpopulation.

Pour une question d'image, il est primordial de desservir la population. La SPA de Québec avait pris la décision de ne pas soumissionner sur le contrat de la ville de Québec en 2015. Pourtant, après 3 ans, elle arrive au constat suivant :

- ✿ Les contrats des villes importantes assurent des revenus stables permettant une capacité d'emprunt essentielle pour poursuivre des projets.
- ✿ Ces revenus stables permettant d'investir dans la mission de la SPA. Sans ces revenus, la stérilisation, l'implantation de micropuces, les traitements plus poussés et dispendieux pour des animaux malades, les projets de CSR (capture-stérilisation-relâche) et la survie elle-même de la SPA sont menacés.
- ✿ Ces contrats permettent de sauver plus d'animaux et de générer aussi plus de revenus qui serviront entre autres à leurs soins. La SPA a constaté qu'il y a eu moins d'adoptions sans la ville de Québec (2 271 avec la ville, versus 1 929 en 2018), moins de vente d'articles, moins de réclamations d'animaux perdus (900 avec la ville versus 122 en 2018), etc.
- ✿ Récupérer le contrat avec la ville de Québec permettrait de redonner un service aux citoyens de Québec. Le fait de ne pas diriger les clients vers d'autres organismes, de pouvoir les aider quand ils déclarent avoir trouvé un animal, de pouvoir les aider à chercher leur animal perdu est bon pour l'image du refuge. Pourquoi faire des dons à un organisme qui ne peut aider au jour le jour? Ne pas offrir le service aux citoyens dans la ville où la SPA œuvre, c'est comme décider d'ouvrir un dépanneur et d'interdire aux gens du secteur d'y aller. Pour survivre, la SPA doit desservir la ville dans laquelle elle est installée.
- ✿ Cette entente permet d'offrir des heures d'ouverture plus larges, puisque le personnel serait suffisant pour le faire.
- ✿ Le contrat permettrait aussi de conserver une expertise. Il devient difficile d'offrir des services d'urgence, avec une petite équipe. La SPA ne peut demander des prix exorbitants sous prétexte qu'elle n'a pas assez de clients pour offrir un service efficace au prix du marché.

Prise en charge d'animaux provenant d'autres SPAs SPCAs en surpopulation

En 2018, 787 animaux d'autres SPAs SPCAs ont été pris en charge étant donné que nous avons l'espace nécessaire pour les accueillir et les faire adopter. Cette collaboration permet de contribuer à sauver plus d'animaux à l'échelle du Québec, en aidant des organismes responsables et compétents.

³ <http://www.calgary.ca/CSPS/ABS/Pages/Animal-Services/Responsible-pet-ownership-by-law.aspx>

Statistiques

Le tableau suivant donne plus de détails sur les types d'entrées et de sorties des animaux au courant de l'année 2018.

Entrées	Statistiques 1 janvier au 31 décembre 2018			
	Chiens	Chats	Autres	Totaux
Abandons pour adoption (de particulier)	255	797	208	1260
Abandons pour adoption (de transfert entre OSBL)	88	656	43	787
Animaux trouvés (incluant petite faune)	104	516	11	631
Animaux saisis	6	19	2	27
Abandons (animal décédé dès l'entrée)	14	23	5	42
Sous-Total	467	2011	269	2747
Abandons pour euthanasie	232	475	64	771
Implantations micropuce/toilettages chat	98	35	0	133
Stérilisations ciblées	24	226	0	250
Totaux	821	2747	333	3901
Sorties	Statistiques 1 janvier au 31 décembre 2018			
	Chiens	Chats	Autres	Totaux
Adoptions	258	1470	201	1929
Réclamations d'animaux trouvés/saisis/abandonnés	96	24	2	122
Euthanasies requises ou décidées par la S.P.A.	77	404	23	504
Protection - agressivité	47	191	3	241
Protection - infection (Animal ayant une maladie trop contagieuse pour être gérée dans un refuge. On agit pour protéger les autres animaux)	1	29	1	31
Protection - zoonose (Animal malade pouvant infecter des humains)	0	6	0	6
Surpopulation (Aucune place de disponible)	0	0	4	4
Coût (Animal dont les soins, les délais pour régler le problème et/ou l'investigation seraient trop coûteux)	16	96	9	121
Compassion (Animal à l'agonie ou ayant un problème risquant de réduire considérablement, à court terme, sa durée de vie, ou qui provoque de grandes souffrances)	13	82	6	101
Sous-Total	431	1898	226	2555
Euthanasies faites à la demande des propriétaires	228	474	62	764
Implantations de micropuce/toilettages chat	98	35	0	133
Stérilisations ciblées	24	226	0	250
Remis en liberté (relocalisés)	0	0	2	2
Autres dispositions (déjà décédés à l'entrée, décédés au refuge, euthanasiés d'urgence Daubigny, réclamé par la fourrière des villes)	21	82	9	112
Transférés dans un autre refuge (OBNL)	20	9	19	48
Animaux en famille d'accueil ou en attente au refuge	7	65	11	83
Totaux	829	2789	329	3947

- **Fait à noter 98.7% des animaux propices à l'adoption ont trouvé une nouvelle famille à la SPA**

Familles d'accueil

Nous recevons parfois des animaux trop jeunes pour être placés à l'adoption, ou qui doivent être en famille temporaire pour des raisons diverses : maigreur extrême, femelles gestantes, blessures, voire des travaux à la SPA. Sans l'apport des personnes qui acceptent de servir de foyer d'accueil pour ces chats ou chiens, il serait presque impossible de les remettre sur pattes et pouvoir les faire adopter. La SPA de Québec recherche constamment de nouvelles familles d'accueil afin de maximiser sa capacité d'adoption. En 2018, nous avons placé 411 animaux en famille d'accueil. Sans eux, beaucoup moins d'animaux auraient pu être sauvés.

Application de la réglementation pour la protection des animaux

La SPA de Québec voit à l'application des lois et règlements à deux niveaux :

- ☞ **Fédéral** : il s'agit du code criminel, spécifiquement ce qui a trait à la cruauté envers les animaux. L'application en est ardue, car il faut prouver l'intention criminelle. La SPA ne reçoit aucune aide financière pour assurer l'application de cette loi. Cette tâche est assurée exclusivement par les dons reçus, et nous en manquons déjà pour nos opérations de base. Soulignons qu'il y a des efforts continus qui sont faits par les organismes de protection des animaux pour faire modifier le code criminel pour ce qui touche les animaux. Notons que malgré les contraintes financières, les plaintes liées au code criminel sont tout de même toutes traitées.
- ☞ **Provincial** : depuis le début de 2011, la SPA a une entente avec le MAPAQ afin de contribuer à l'application de la loi P-42 sur le bien-être animal. Les sommes reçues permettent d'affecter une personne par semaine à cette entente. Il demeure que la résultante de la collaboration de plusieurs SPA/SPCA avec le MAPAQ est positive. On a vu encore des saisies de chiens et chats au cours des derniers mois. Le réseau des SPA/SPCA contribue au mieux pour trouver des familles à ces animaux. En 2015, le ministre responsable du MAPAQ, M. Pierre Paradis, a introduit le projet de loi 54 qui modifiait notamment le fait qu'un animal soit considéré comme un « objet ». La SPA de Québec, par le biais de l'AQSS, a participé à la commission parlementaire pour l'étude du projet de loi. En décembre 2015 le projet adopté devenait le chapitre B-3.1 - Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, sous le code civil, et remplaçant la loi P-42.
- ☞ La SPA voit son implication, dans l'application de la réglementation, comme une contribution au bien-être animal ; dans certains cas, des animaux doivent être retirés des

lieux où ils sont. En 2018, l'entente a été reconduite, permettant aux inspecteurs de la SPA de Québec de traiter plus de 203 plaintes.

Partenariats

Pour mieux atteindre les objectifs qu'elle poursuit, la SPA de Québec crée des liens de confiance avec divers partenaires. Afin d'augmenter sa notoriété et les adoptions, mais aussi de réduire ses frais, toujours dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches afin d'établir de nouveaux partenariats.

- 🐾 **First Choice** (Distribution D.E.M.) : la compagnie *First Choice*, a offert des crédits substantiels pour la nourriture requise pour nourrir les animaux du refuge. De façon précise, plus la SPA réussit à vendre de la nourriture aux adoptants, plus cela lui donne des crédits. Une économie d'importance pour le refuge, mais surtout une nourriture de qualité constante pour tous. Nous encourageons nos employés à la vente des produits *First Choice* lors d'adoptions. De plus cette année, ils ont remis à la SPA un chèque de 15 000\$



- 🐾 **Létournò** : soutien la SPA dans plusieurs de ses activités.



- 🐾 **Mondou** : dans le cadre de la promotion Mondou Mondon Mondou a remis 10 000\$ pour les stérilisations ciblées.



- 🐾 **Convivio**: les membres des IGA participants (Chaveau, Loretteville, Val-Bélair) donnent leurs points à l'organisme de leurs choix. Un montant de 4765.30\$ a été remis à la SPA de Québec

- 🐾 **Des hôpitaux/cliniques vétérinaires** aident la SPA dans différentes situations. Mentionnons :

- l'hôpital vétérinaire Daubigny qui continue de nous aider lors de situations d'urgence en dehors de nos heures d'ouverture ;
- le réseau GlobalVet.



Marketing, notoriété

La SPA de Québec essaie de s'impliquer avec différents organismes et événements choisis afin de se faire connaître le plus possible.

Les participations sont évidemment choisies ; la SPA ne pouvant se permettre d'être de toutes les activités. Néanmoins, afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches pour considérer d'autres activités. Outre la notoriété, différents critères entrent dans la sélection : activités encadrées, respect des valeurs de la SPA, etc.

Un bilan des actions a fait ressortir que la SPA doit mettre les efforts sur l'augmentation de sa notoriété. Beaucoup de gens la confondent encore avec la SPCA de Montréal. Au mieux, certains pensent qu'elle en est une succursale. Mais c'est aussi ses rôles et ses besoins qui sont mal connus :

- ✿ être considérée comme une entité municipale ;
- ✿ ignorer qu'il est possible d'y adopter un animal ;
- ✿ et surtout, qu'elle a besoin de dons.

En conséquence, la SPA oriente ses efforts ; pour recueillir des dons, il est essentiel d'être bien connu et d'avoir une bonne notoriété. C'est une tâche de longue haleine et la croissance se fait très lentement.

Développer une culture de dons

Il est souvent évoqué que les québécois donnent moins que les canadiens anglais. On dit souvent qu'il faut savoir demander et rendre le don facile. Nous développons des mécanismes pour faciliter les dons. Une des meilleures sources de dons vue dans d'autres SPA est le don mensuel automatique ; donner par exemple 10\$ par mois, mais de façon régulière, plutôt que 120\$ une seule fois dans l'année. Nous avons publicisé cette possibilité :

- ✿ avec l'outil *Je donne en ligne* par le biais de notre site Internet. En septembre 2011, nous avions moins de 10 donateurs inscrits à cette formule. Nous sommes maintenant à plus d'une centaine.
- ✿ par prélèvements bancaires automatiques. Ceci est une nouvelle approche instaurée au début de 2013, mais dont les résultats sont mitigés.
- ✿ Nous allons travailler à sensibiliser les gens aux dons planifiés (leg, assurance, don d'action)

Soirée Vino & Cabot (cocktail dînatoire)

La SPA a tenu la 12^e édition de son cocktail annuel en mai. L'édition 2018. Elle était présidée par Monsieur Mario Grenier animateur du retour Juste pour le fun. Sur la photo de gauche à droite Madame Anita Damico ambassadrice, Madame Monique Paradis, directrice développement philanthropique de la SPA, Mesdames Rachel Coulombe et Caroline Plante toutes deux ambassadrices et président du conseil de la SPA et de M. Félix Tremblay.



Un gros merci aux bénévoles de la soirée!

École trilingue Vision – Lévis

Pour une troisième année consécutive, des élèves de l'école ont choisis la SPA comme bénéficiaire d'activités. En 2018, ce sont plus de 943.70\$ qu'ils ont récoltés pour les animaux de la SPA. Pour l'occasion la présence d'un pensionnaire à la SPA avait été demandée.



Chocolats Favoris - Concours de Pâques

Pour une deuxième année, la SPA a tenu, en partenariat avec Chocolats Favoris, un concours de Pâques nommé « Adopte en chocolat ». Ce concours a pour but de sensibiliser les gens à l'adoption de lapins de manière impulsive pendant les festivités pascales et d'amasser des dons pour la SPA de Québec.

Un montant de 1650.00\$ un merci spécial à Charles Auger pour le don de Alex le lapin. La



gagnante Madame Lucie Baril de Lévis Félicitations!



La marche canine de la SPA, 4ième édition

La 4^e édition de la Marche Canine fut couronnée d'un succès avec 125 participants et 7 800.00\$ Un rendez-vous pour la 5^e édition le 15 septembre 2019 avec une toute nouvelle image.



Prix Solange-Hamel

Nous profitons de la Soirée Vino & Cabot pour faire l'attribution du Prix Solange-Hamel. Le prix Solange-Hamel a été instauré par la SPA dans le but de promouvoir les bonnes actions envers les animaux. Par ce prix annuel, la SPA veut souligner et féliciter ceux et celles qui ont à cœur le bien des animaux et qui le manifestent concrètement dans leur vie quotidienne. Ultiment, la SPA désire conscientiser la population aux bons traitements que les animaux sont en droit de recevoir.

La récipiendaire du Prix édition 2017 remis en 2018 par Monsieur Félix Tremblay, président du conseil d'administration fut Madame Nathalie Chouinard.

Le prix consiste en la remise d'un certificat-cadeau d'une valeur de 500 \$ chez AnimOphoto. Le forfait comprend les prises de vues avec un ou deux sujets et la reproduction grand format d'une épreuve. Une commandite de Létourno.



Le prix Solange-Hamel existe depuis 2006 et, à ce jour, il y a onze récipiendaires.

Pour de l'information additionnelle sur le Prix Solange-Hamel ou pour déposer une candidature → [Prix Solange-Hamel](#) ou le communication@spadequebec.ca.

Reconnaissance Kenneth-Lachapelle

La reconnaissance Kenneth-Lachapelle a été créée en mémoire de Monsieur Lachapelle, vétérinaire qui a insufflé la notion de bénévolat engagé à la SPA en s’y impliquant lui-même pendant près de 30 ans. Instaurée en 2016, la reconnaissance vise à souligner l’apport de gens qui supportent activement, et sur une longue période, la SPA par une forme de bénévolat, par la participation à l’organisation d’activités bénéfiques, par leurs dons, etc.

L’édition 2017 a été remise à :

- ☞ Monsieur Jacques Audet, homme de coeur et ami des animaux de la SPA depuis plus de 20 ans. Monsieur Audet a d’ailleurs été membre du conseil d’administration pendant plusieurs années. Il est accompagné de Monsieur Félix



Tremblay, président du conseil d’administration.

Réseaux sociaux - Facebook

La SPA a sa page Facebook. Les réseaux sociaux étant des incontournables, la SPA y assure donc une présence constante. Le nombre d’adhérents à la page a encore une fois augmenté nous sommes à près de 30 000 membres. La SPA a mandaté Le Loup Communication pour assurer le bon fonctionnement de sa page Facebook.



Présence dans les médias

La SPA est souvent sollicitée pour commenter des sujets d’actualité. On peut rappeler le débat sur les chiens dangereux notamment. Depuis quelques années, la SPA participe aux débats publics qui concernent les animaux domestiques. Sur son nouveau site Internet, nous pouvons maintenant mettre en ligne les pétitions sur les sujets que nous défendons.

Bénévoles

Est-ce que la SPA a besoin de bénévoles ? Oui, et un très grand besoin! Outre câliner les animaux à l'adoption ou de promener les chiens, ce sont dans le cadre des activités de financement et pour diverses tâches que des bénévoles nous sont absolument nécessaires. Les besoins financiers sont criants et nous devons mettre des efforts sur nos activités bénéfiques qui rapportent moins que des activités similaires dans d'autres SPA/SPCA. La SPA continue ses efforts pour structurer un réseau de bénévoles.

Tous les bénévoles devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

Membres

Le nombre a légèrement augmenté de passant de 35 à 57 membres. Nous avons travaillé sur des incitatifs pour que les gens adhèrent et restent membre de la SPA de Québec. Nous avons depuis quelques années Létourno qui offrait un pourcentage sur les achats quand les membres se présentaient dans ses magasins.

Voici maintenant les avantages d'être membre :

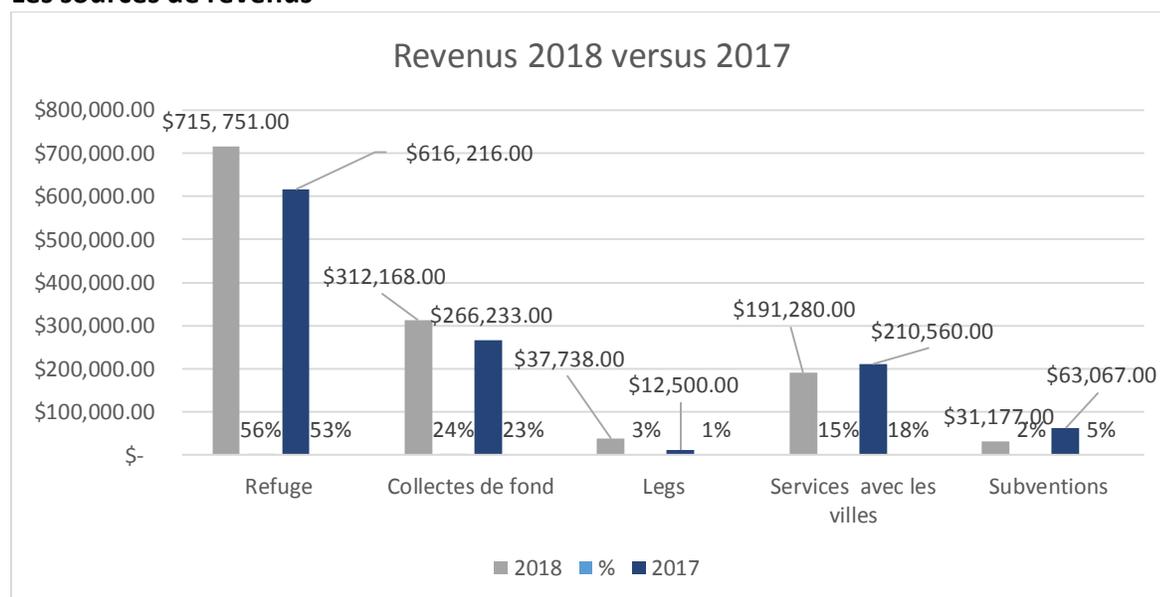
- Prix réduit lors des activités de la SPA (Soirée Vino & Cabot et la Marche Canine)
- Entre 5 et 15% de rabais chez Létourno
- 10% de rabais Chez Élliott & Lily
- 10\$ de rabais de 1St Choice échangeable à la Spa de Québec
- 4 coupons de rabais 15% Chez Ashton
- Carte-fidélité Membre obtenez une estampe avec chaque achat de 25\$ ou plus. Une fois la carte remplie obtenez un rabais de 20\$ sur votre prochain achat à la SPA



Finances

Au niveau des résultats pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2018, le déficit est de 18 753\$. Soit une diminution par rapport à l'an passé de 283 631\$. Notre situation financière s'est donc nettement améliorée.

Les sources de revenus



- ☞ Les revenus du refuge sont les opérations afférentes au refuge, comme les adoptions, la vente d'articles, les frais demandés pour l'abandon d'un animal, etc. Ces opérations représentent 56% des revenus en 2018 comparativement à 53% en 2017. Une hausse des revenus du refuge de 16.2% a été observée. Les dépenses attribuables à ces opérations sont aussi nettement inférieures (voir états financiers vérifiés).
- ☞ Les revenus de collecte de fond ont représenté 24% des revenus. Une augmentation de 17,25% a été observée. Une personne en Développement philanthropique a été embauchée en 2018, ce qui explique ce résultat. Par ailleurs les dépenses liées aux collectes de fond ont augmenté en (voir états financiers vérifiés).
- ☞ Les legs ont constitué 3% des revenus. Une augmentation importante par rapport à l'an passé, mais ce ne sont pas des revenus sur lesquels on a peu d'influence.
- ☞ Les ententes avec des villes ont constituées 15% des revenus de l'année. Ce sont les contrats rémunérés à l'intervention qui ont été à la baisse, car elles sont imprévisibles. À chaque renouvellement des ententes avec les villes, une analyse systématique de celle-ci est réalisée sur la base de nos propres

opérations et infrastructures requises, d'études réalisées qui fournissent des balises sur les services animaliers, de comparaisons avec d'autres refuges au Québec et au Canada, etc., afin de prodiguer les meilleurs soins aux animaux tout en assurant l'équilibre financier. Nous devons dégager des excédents de ces ententes pour financer la mission de la SPA et favoriser son développement.

Mais il ne s'agit pas seulement d'argent, il est primordial de desservir la population pour pouvoir demander son appui. (Voir Entente avec les municipalités dans la section opérations.)

Les subventions provinciales ont été moindres en 2018 car l'entente avec le MAPAQ tardait à être renouvelée. Les pressions faites par l'AQSS et certains de ces membres ont permis la signature de l'entente en octobre.

Les dépenses d'exploitation

- ✿ Les charges d'exploitation ont baissé de 3,9\$% par rapport à 2017 et se chiffrent à 898 104\$. Les salaires et charges sociales ont constitué 68,6% du total des dépenses d'exploitation, soit les dépenses les plus importantes, mais équivalents à d'autres refuges québécois où la moyenne est de 70%. La SPA retient les services de personnel qualifié pour prodiguer les soins aux animaux, dont un vétérinaire à temps plein. Une analyse d'équité salariale a eu lieu en 2015 et la SPA suit le marché afin de conserver un niveau salarial compétitif visant la rétention de personnel qualifié.

Les dépenses d'administration, de financement et les amortissements

- ✿ 13,65% des dépenses totales vont pour l'administration représentant une baisse de plus de 50% par rapport à 2017, 12,5 % pour les collectes de fond, soit une hausse de 46,7% par rapport à 2017, 4,53% en amortissement des immobilisations corporelles qui visent principalement le matériel et les véhicules, représentant une augmentation de 6,7% par rapport à 2017, et moins de 1% pour le financement.

En résumé, les résultats reflètent un meilleur contrôle des dépenses et une bonne augmentation des revenus, en maximisant nos ressources, en ajoutant de nouvelles sources de revenus et en suivant le marché, au niveau des prix demandés pour les adoptions notamment.
